

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Vincent: Je vous remercie, monsieur le Président. Vous savez, lorsqu'on est en cette Chambre, lorsqu'on représente le gouvernement et le ministre des Finances, on tente de donner les meilleures indications possibles à la population canadienne, et naturellement à l'opposition qui a de la difficulté à comprendre un dossier aussi important que la TPS. Effectivement, monsieur le Président, je me suis référé à mes notes, et je vais continuer de me référer à mes notes pour donner la meilleure explication possible et qu'enfin le NPD comprenne les réalités de la vie!

Vous savez, monsieur le Président, ils ne comprennent pas le lac Meech, ils ne comprennent pas la société distincte au Québec, sauf quand ils sont au Québec, ils sont pour, mais quand ils sont dans le reste du pays, ils sont contre. Ils ne comprennent pas la TPS sauf peut-être quelque part au pays, je ne le sais pas encore là, jusqu'à maintenant ils ont l'air d'être partout contre la TPS. Certains députés du NPD sont pour le lac Meech, d'autres sont contre. . .

M. Nystrom: Ça marche mieux comme ça.

Une voix: Continuez comme ça.

M. Vincent: Vous voyez, ça les choque, monsieur le Président, lorsqu'on leur dit la vérité. Mais je veux quand même continuer.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Voilà qui est beaucoup mieux de la part du député de Trois-Rivières.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Cela ne nous met pas en colère.

Une voix: Nous en sommes fiers.

M. Rodriguez: En vérité, nous sommes très heureux de voir qu'il est enfin lui-même.

Le président suppléant (M. Paproski): Débat. Le député de Trois-Rivières.

[Français]

M. Vincent: Monsieur le Président, j'ai un méchant problème là! Si le NPD est de mon côté, je suis dans le trouble.

Des voix: Ah! Ah!

M. Vincent: Je vais faire attention, monsieur le Président, je n'aime pas cela quand ils sont de mon côté.

Monsieur le Président, vous me permettrez de revenir à mes notes et de souligner que la TPS aura comme avantage la réduction. . .

M. Nystrom: Attention, vous lisez!

M. Vincent: . . . la réduction du déficit et, vous savez, monsieur le Président, les Canadiens ont fait des recommandations au niveau de la TPS et il y a eu un débat national sur la TPS où tous les députés et toutes les associations ont pu faire leurs commentaires. Et lorsque la TPS sera en place, lorsque le 1^{er} janvier 1991 sera arrivé, et lorsque les 8,7 millions de Canadiens auront reçu leur première tranche de crédits d'impôt, lorsque les entreprises canadiennes et les PME, entre autres, auront vu qu'elles n'ont qu'une feuille de 8 1/2 X 11 à compléter, les ventes moins les achats, je pense qu'à ce moment-là, la population canadienne et peut-être même les députés du NPD, je dis peut-être. . .

M. Pronovost: C'est impossible!

M. Vincent: Mon collègue de Saint-Maurice (M. Pronovost) dit que c'est impossible. Je suis porté à lui donner raison, mais peut-être même que les députés du NPD comprendront la TPS.

Je sais que dans le camp de l'Opposition officielle, dans le camp des libéraux il y a des députés qui ont compris la TPS, il y en a qui y sont favorables. Il y en a. Ils ne sont pas nombreux au moment où on se parle, il y en a!

M. Nystrom: Comme qui?

M. Vincent: Le critique libéral du ministère des Finances était favorable à la TPS. C'est vrai qu'ils l'ont mis de côté, mais il était favorable. C'est peut-être pour cela qu'il n'est plus critique libéral en matière de finances, mais il était favorable. Non, il ne faut pas avoir honte!

Les commentaires des associations et de l'opposition parfois étaient valables et parfois étaient malheureusement basés sur des prémisses qui n'étaient pas la réalité. Et on a tenté, après avoir écouté les Canadiens, après avoir écouté les associations et l'opposition, d'arriver avec des modifications, que le ministre des Finances a soumises, qui correspondaient à la réalité canadienne et qui définitivement serviraient mieux les intérêts du Canada. Vous savez, monsieur le Président, on aurait pu faire comme d'autres gouvernements: ne rien changer.

Lorsque j'étais étudiant à la maîtrise en fiscalité à l'Université de Sherbrooke, en 1978, le professeur qui enseignait la taxe de vente fédérale disait: «La taxe de vente fédérale actuelle, cela n'a plus de bon sens.» Il y avait eu un comité établi par le gouvernement fédéral d'alors. Il disait: «J'espère que le comité va suivre les recommandations et qu'on va changer cette taxe-là qui n'est plus bonne.» Et cela, monsieur le Président, c'était en 1978. Le gouvernement conservateur a pris position. Et ce n'est pas facile. On sait que les Canadiens n'aiment pas se faire taxer. Personne n'aime se faire taxer. Mais on